



---

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**CONCERTATION PREALABLE**

**SYNTHESE**

**Réunion de lancement de la  
concertation préalable**

**Auch, 14 mars 2023.**

Mardi 14 mars à Auch, à la salle des Cordeliers, avait lieu la première réunion publique de lancement de la concertation préalable à l'élaboration du SAGE Neste et Rivières de Gascogne. Une centaine de personnes a fait le déplacement pour discuter d'une ressource essentielle sur le territoire : l'eau et son avenir. Il est à noter la diversité des participant.e.s, plus de la moitié étant des habitant.e.s du territoire, mêlés à des élu.e.s, représentant.e.s associatifs, institutionnels, et agents territoriaux.

Après les mots d'accueil des élus et représentants de l'Etat, les participant.e.s regroupés par tables se sont vus proposer de faire connaissance et définir les questions que le groupe souhaitait adresser aux intervenant.e.s. de la table ronde présent.e.s ce soir-là :

- Bruno Coupry, bureau d'étude Eaucéa
- Cécile Argentin, France Nature Environnement
- Alain de Scorraïlle, Chambre d'agriculture du Gers
- Jean Christophe Vergnes, syndicat d'eau potable Trigone
- Sylvie Nouvel, Météo France

Puis, les questions ont été transmises aux intervenant.e.s qui ont apporté de premiers éclairages. Cette réunion a été animée par Denis Cheissoux et l'équipe d'Eclectic Experience, qui accompagne la concertation du SAGE.

**Important :** Toutes les questions, réponses, remarques complémentaires qui n'ont pas été traitées oralement lors de la réunion de lancement (mais listées tout de même dans ce document), seront disponibles et traitées sur le site internet du [sage-nrg.gers.fr](http://sage-nrg.gers.fr). Un document sera alimenté au fur et à mesure pour apporter les réponses.



# 1/ MOTS D'ACCUEIL

## Bernard Pensivy, Président de la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne

Monsieur Pensivy s'est d'abord dit ravi d'accueillir les participant.e.s à Auch pour cette concertation sur le SAGE Neste et Rivières de Gascogne. En effet, la question de la ressource en eau est un sujet majeur pour la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne et le SAGE est la bonne échelle pour traiter cette question. Depuis des millénaires, l'eau qui descend des Pyrénées a joué un rôle particulièrement important pour le territoire et apparaît comme un liant de notre destin.

Cette ressource vitale est menacée par le changement climatique. Il est nécessaire de l'aborder sous l'angle de la concertation. En effet, si l'on sait bien que les expert.e.s vont donner leurs prévisions et échéances, il est également nécessaire que les citoyens et citoyennes s'intéressent à ce sujet qui concerne tout le monde. Il est nécessaire important que les citoyens et citoyennes s'informent, donnent leur avis, et contribuent à la réflexion générale.

Monsieur Pensivy a clos son intervention en précisant que la concertation pouvait compter sur l'implication de la collectivité.

## Etienne Savary, Président de la Commission Géographique Gers Aurore de la CLE, Président du Syndicat mixte des 3 vallées, membre de la CLE

M. Savary a introduit son propos en insistant sur le fait que l'histoire était rattrapée par le changement climatique et que le territoire a vécu un été et un hiver très chaud et sec. De fait, la problématique de l'eau est vitale pour nous et pour tout le monde.

Il précise que ce bassin a une grande particularité : en période d'étiage, notre eau est artificielle. L'eau des Pyrénées, naturellement, ne vient pas dans le Gers. Elle y vient grâce au canal de la Neste, le cordon ombilical de la Gascogne. Le SAGE Neste et Rivières de Gascogne est donc lui aussi très particulier car il associe les territoires Pyrénéens de la Neste aux côtes de Gascogne.

Heureux du lancement de cet évènement, Monsieur Savary souhaite que les débats soient fructueux pour tout le monde.

## Xavier Brunetière, Préfet du Gers :

Monsieur Brunetière a organisé son intervention selon quatre idées principales.

- **L'urgence** : M. le Préfet a, ce jour, été amené à prendre un arrêté pour placer l'ensemble du sous-bassin en vigilance considérant le débit du Gers insuffisant. Le territoire est déjà dans une situation extrêmement préoccupante.
- **L'ambition du SAGE** : Le SAGE doit permettre de construire une vision à un horizon lointain, penser pour les années à venir. Il s'agit d'anticiper des risques climatiques éventuels.
- **Construire la transition** : Il faut encourager les transitions de toutes natures et s'adapter. Collectivement, citoyen.ne.s, représentant.e.s des usages multiples de l'eau, doivent construire cette transition qui va de pair avec la sobriété.
- **Se garder de la peur** : Il faut par ailleurs, se garder de la peur. La peur qui incite chacun à se renfermer sur ses propres usages. C'est la peur qui nourrit les tensions, les conflits. Il

faut avoir conscience de ces risques et c'est pour cette raison que le dialogue est souhaité. Par ce dialogue et par la maîtrise de nos peurs et anxiétés nous arriverons à discuter ensemble de façon bienveillante.

M. le Préfet termine son intervention en remerciant le Président de la CLE Bernard Gendre d'animer cette concertation.



### **Bernard Gendre, Président de la CLE**

Le Président de la Commission Locale de l'Eau Neste et Rivières de Gascogne est revenu sur les raisons pour lesquelles le territoire s'était engagé dans la réflexion d'un SAGE et le chemin qui avait été suivi. Il précise que le SAGE NRG est dans sa phase d'élaboration. Ce SAGE, sert à engager une réflexion sur la quantité, la qualité de l'eau et la manière dont sera utilisée cette eau dans les prochaines années.

Nous avons voulu une CLE la plus élargie possible, avec des élu.e.s et représentant.e.s de l'Etat des 6 départements (le Gers, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne, le Lot et Garonne, le Tarn et Garonne et les Landes). Elle est aussi composée de représentant.e.s de structures (agriculture, eau potable, industries, environnement, consommateurs etc.).

Le système Neste est notre château d'eau. Sans lui, nos rivières gersoises seraient à sec en été. Il faut continuer à moderniser ce système. Il existe tout un panel d'utilisations de l'eau et il est important de se rassembler et discuter pour qu'au sein de la CLE nous puissions prendre les décisions les plus adaptées.

Monsieur Gendre rappelle que le lendemain une réunion similaire se tiendra à Arreau. Jusqu'au 8 juin vont s'organiser différents événements, encore au plus près des citoyens, sur les marchés etc.

### **Ivan Pascaud & Anne-Isabelle Pardineille, garant.es de la concertation**

En tant que garant.e.s de la concertation, nommés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), Monsieur Pascaud et Madame Pardineille sont tout d'abord revenus sur leur rôle. La CNDP est une Autorité Administrative Indépendante (AAI) qui existe depuis 1995. Elle veille au respect de la participation des publics aux processus d'élaboration des projets, plans, programmes qui les concernent. Elle ne prend pas position sur les projets mais éclaire les décideurs sur les conditions de sa faisabilité. Par an, 5 à 6 débats publics (énergie, grandes projet...) sont mis en place. La CNDP veille également sur 150 concertations préalables par an. Les garant.e.s veillent au respect de la participation en garantissant les 5 valeurs de la CNDP (indépendance, transparence, égalité de traitement, argumentation, inclusion).

Anne-Isabelle Pardineille est garante depuis 6 ans. Elle est également commissaire-enquêteur depuis 2003, historienne et urbaniste, elle vient des Pyrénées-Orientales.

Ivan Pascaud, est agriculteur dans les Hautes-Pyrénées. Il a été nommé, avec Mme Pardineille, en mars 2022 afin de suivre la concertation préalable à l'élaboration du SAGE NRG. La concertation préalable est un moment de concertation grand public, ouvert à toutes et tous, et réglementaire. En tant que garant.e.s, ils fixent les modalités de la concertation, font des prescriptions au maître

d'ouvrage, après une étude de contexte et de nombreuses rencontres. Toute une phase de diagnostic partagé a été faite, maintenant le processus d'élaboration du SAGE entre dans la phase "tendances et scénarios". Il va donc falloir maintenant éclairer les choix qui vont être faits par la CLE. Il y aura par la suite une concertation continue, puis viendra l'enquête publique.

Les garant.e.s vont veiller au bon déroulement de la concertation puis ils vont rédiger un bilan dans lequel se trouveront les enseignements de la concertation et l'identification des lignes qui auront bougé. Le maître d'ouvrage devra faire une réponse à ce bilan.

Pour en savoir plus sur le SAGE Neste et Rivières de Gascogne et revoir la vidéo de présentation diffusée, rendez-vous sur le site au lien suivant : <https://sage-nrg.gers.fr/informations-transversales/photos-videos/schema-damenagement-et-de-gestion-des-eaux-neste-et-rivieres-de-gascogne-eau-et-territoire-construire-un-avenir-29637#gallery-id-29637>

## 2/ QUESTIONS DES PARTICIPANT.ES ET REACTIONS DES INTERVENANT.ES



A l'issue des réflexions menées en groupes, les participant.e.s ont inscrit mais aussi partagé aux facilitatrices leurs questions et propositions. Cette synthèse fait état de l'ensemble de la matière recueillie, mais ne met en exergue que les réponses apportées oralement par les intervenant.e.s.

Les participant.e.s ont fait remonter plusieurs interrogations d'ordre différent :

- **Des questions de compréhension** sur le contexte, le fonctionnement des cours d'eau, l'impact du changement climatique, etc...
- **Des réactions et propositions** relevant des choix à faire et des orientations à prendre en matière de partage de la ressource, d'habitudes de consommation, de modèle agricole...

Il est noté qu'une grande diversité de sujets a été évoqué :

Le fonctionnement  
des cours d'eau  
sur le territoire

Le changement  
climatique et ses  
impacts

La quantité d'eau  
disponible et le  
stockage

Le partage de la  
ressource

Les pratiques  
agricoles

L'eau potable

La qualité de l'eau

La biodiversité, les  
sols et les milieux

La gestion et la  
gouvernance de  
l'eau

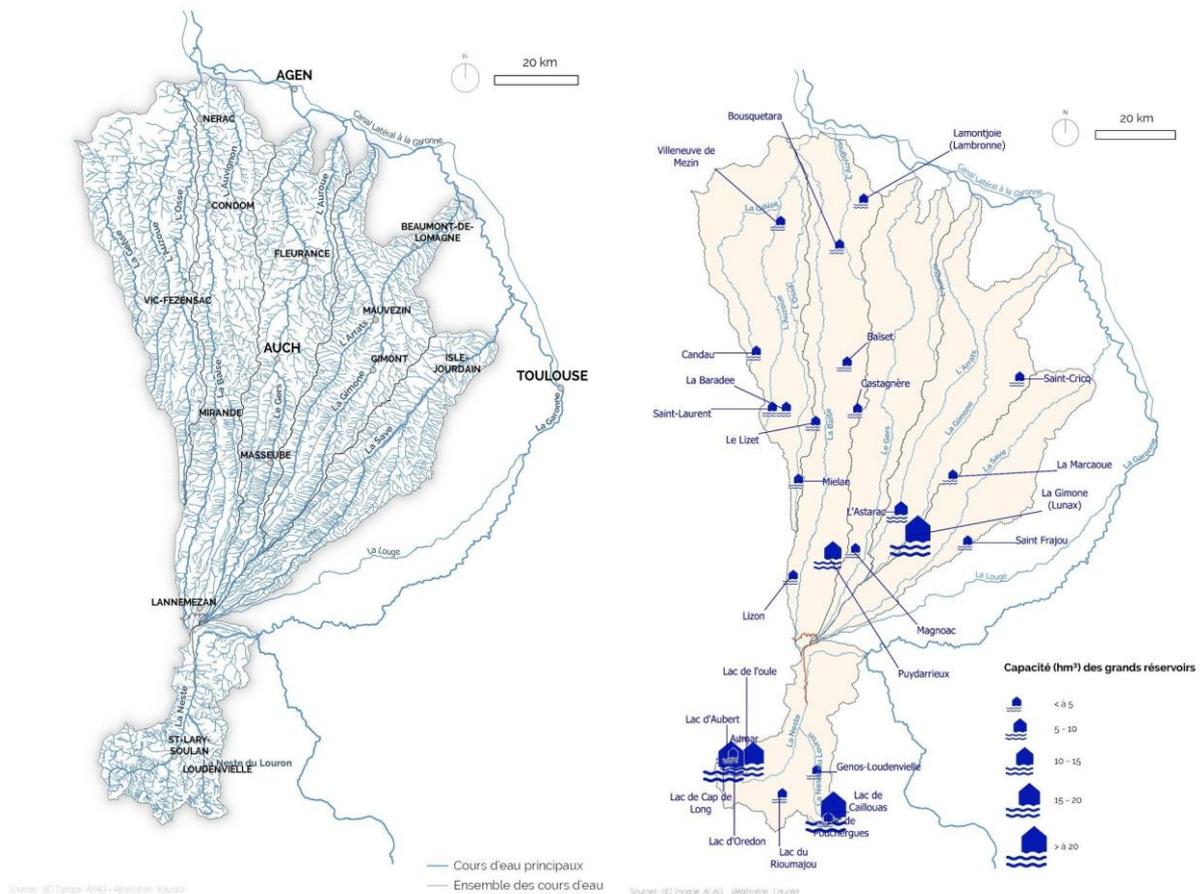
L'aménagement  
du territoire

## ➔ FONCTIONNEMENT DES COURS D'EAU SUR LE TERRITOIRE

### Qu'est-ce que le système Neste, comment cela fonctionne ?

Bruno Coupry, bureau d'étude Eaucéa L'eau c'est d'abord la pluie. En premier lieu il pleut, ensuite l'eau est évaporée et finalement peu d'eau reste réellement sur le territoire. La gestion du système Neste c'est en fait la gestion du reliquat de l'eau qui reste après évaporation.

Le système Neste fait la jonction entre montagne et coteaux gascons. Lorsqu'on parle du système Neste on fait référence à la fois au canal de 29 km de long mais également à tous les ouvrages hydrauliques de tailles variées qui parcourent le territoire.



On appelle cette organisation un « système » car outre l'apport en eau brute, elle permet le développement territorial des coteaux gascons dès 1848.

### D'où vient l'eau sur le territoire ?

Bruno Coupry, bureau d'étude Eaucéa : L'eau est souvent prélevée dans la Neste (surtout l'été). Le cheminement de l'eau depuis la source s'appelle le "fil de l'eau" : le canal transfère l'eau dans les rivières puis, ces rivières vont se jeter dans la Garonne. En tant que territoire en amont, le territoire de la Neste et des Rivières de Gascogne à la responsabilité de bien gérer cette eau par rapport à ceux qui sont en aval, à Toulouse ou Bordeaux par exemple.

### Les questions et réactions complémentaires :

(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site [sage-nrg.gers.fr](http://sage-nrg.gers.fr))

- Une fois que l'eau des glaciers sera épuisée, comment pourrions-nous nous approvisionner en eau ?
- Comment faire sans le système Neste ?
- Qu'est-ce que l'eau verte ?

## ➔ CHANGEMENT CLIMATIQUE ET TENDANCES A VENIR

### Que peut-on dire sur le climat de notre territoire ?

[Sylvie Nouvel, Météo France](#) : A l'échelle nationale nous constatons une augmentation d'1,7 degrés depuis 1900. Ce qui correspond à une hausse de 0,38 degrés par décennie au cours des trente dernières années en Occitanie. Cette hausse des températures entraîne une modification du cycle de l'eau, notamment une augmentation de l'évaporation. Actuellement, le manteau neigeux des Pyrénées est digne d'un mois de mai et cela annonce un été difficile. La sécheresse que nous avons connue en 2022 s'étend sur 2023 avec 10 mois sur 12 déficitaires en pluie sur le Gers.

### On a le sentiment d'une accélération par rapport aux prévisions météorologiques, est-ce le cas ?

[Sylvie Nouvel, Météo France](#) : Il existe de réelles craintes quant à l'avenir de la répartition annuelle de la ressource en eau. On remarque que les épisodes de pluies intenses en automne et en hiver vont avoir tendance à se renforcer et les périodes de temps sec vont avoir tendance à s'aggraver en été. En ce qui concerne la quantité exacte des précipitations il existe encore des incertitudes mais il n'y en a plus concernant la hausse des températures qui va s'installer durablement. Cet été a été marqué par trois pics de canicule. A ce moment-là, on mesurait l'évapotranspiration à 10mm / jours alors qu'elle n'était habituellement que de 3 ou 4mm. Nous allons être impactés par l'augmentation de l'évapotranspiration.

Météo France prévoit une modification sensible des perturbations atmosphériques et des contrastes importants entre les régions de France et aux différentes périodes de l'année ainsi qu'une distribution inégale des précipitations. Toutefois, les études sont encore en cours.

### Les questions et réactions complémentaires :

(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site [sage-nrg.gers.fr](http://sage-nrg.gers.fr))

- Quelles conséquences du réchauffement des températures sur l'eau potable ?

## ➔ QUANTITE ET STOCKAGE

### Avez-vous des informations concernant les retenues d'eau sur le territoire ?

**Est-ce que le stockage peut-être une solution à la diminution des précipitations ?**

**Bruno Coupry, bureau d'étude Eaucéa** : Il y a exactement 3 018 retenues d'eau sur le territoire. L'enjeu des retenues d'eau n'est pas uniquement celui du stockage, il pose également la question de comment faire mieux avec ce qu'on a. Le défi de demain c'est aussi lutter contre l'augmentation de la température de l'eau (dégradation de la qualité de l'eau, disparition de certaines espèces) à fortiori lorsqu'elle ne circule pas ou peu.

Par ailleurs, s'il y avait un accident dans le canal de la Neste en été, la seule eau qu'on pourrait récupérer serait celle qui serait stockée dans les vallées. Les grosses retenues de piémont sont principalement remplies par le canal de la Neste. Les petites retenues collinaires sont remplies par les bassins versants. Dès lors, comment remplir les retenues d'eau demain ? Cela soulève également la question de la gestion « interannuelle » de l'eau et non pas seulement à l'échelle d'une année.

S'il n'existe pas de propriété de l'eau, il existe cependant une propriété d'un ouvrage (barrage, puits, captage). Cela donne une dimension à la fois collective et privée à la ressource en eau. Cependant, au niveau administratif, aucune collectivité n'a de compétence dans la gestion de la quantité de l'eau.



**Quelles sont les solutions de stockage qui existent ? (Retenues, zones humides, sols ...) Qui stocke et pour quels usages ? Quel est l'impact du stockage de l'eau sur l'environnement ?**

**Cécile Argentin, France Nature Environnement** : Il existe plusieurs types de stockages différents (barrages de haute montagne, retenues de piémont, retenues collinaires ...) qui ont des usages différents (eau pour les rivières gasconnes, pour la Garonne, l'eau potable, l'industrie, la centrale de Golfech ou l'irrigation). Il n'y a pas de nappe souterraine dans le Gers. Aujourd'hui la « retenue sur cours d'eau » ce n'est plus possible car elle a un impact néfaste sur milieu en aval. Toutefois, on peut favoriser les retenues dites « déconnectées » qui ont un impact moindre sur l'environnement.

En termes d'impact sur la qualité de l'eau (analyse de l'impact cumulé sur les cours d'eau) on remarque que l'eau stockée se dénature. On y détecte l'accumulation de cyanobactérie dont la présence augmente avec la température. Ces bactéries peuvent, par exemple, être mortelles pour les chiens dans les 48h. Ainsi, dès qu'on en détecte, les usages sont tous interdits.

Les barrages de montagne ont été créés en 1930 mais le climat a changé, ce qui induit de nouvelles problématiques. Un nouveau climat implique de nouveaux paramètres pour la création de nouvelles retenues.

La capacité de stockage des zones humides est importante, c'est pourquoi il faut les préserver.

**Alain De Scorraille, Chambre d'Agriculture du Gers** : Si nous n'avions pas fait de réserves nous n'aurions pas pu avoir de l'eau pour tous les usages cet été. Si on laisse partir l'eau, que fera-t-on pendant l'été ? Les points d'eau permettent aussi de sauver la biodiversité. En 2022, nous avons géré en direct une année que personne n'avait vécu jusqu'à présent. Dès qu'il y a une restriction d'usage il y a une restriction dans le secteur agricole sans rétribution financière. Les réserves sont importantes pour garder l'eau. S'il n'y a pas d'eau, il n'y a pas de semence.

Il est difficile d'arbitrer, difficile de choisir à qui on attribue les dérogations et de dire aux autres « on va vous couper l'eau ». Il est difficile de dire on arrête les prélèvements des uns pour donner aux autres. On le fait tous ensemble et c'est difficile de prendre les responsabilités.

#### **Les questions et réactions complémentaires :**

*(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site [sage-nrg.gers.fr](http://sage-nrg.gers.fr))*

- Comment optimiser l'eau de pluie ?
- Comment mettre en place la récupération des eaux grises ?

### ➔ PARTAGE DE LA RESSOURCE

#### **Quelle répartition de l'effort peut être faite pour économiser l'eau ?**

**Bruno Coupry, bureau d'étude Eaucéa** : Cette question représente vraiment le cœur du travail qu'il reste à faire. Qu'est-ce qu'on fait ? Où est-ce qu'on va ? Quelle part de l'eau on laisse au milieu naturel ? La difficulté de la répartition de la ressource en eau est que l'on ne peut pas parler uniquement en volumes... Il faut s'adapter à des événements imprévisibles (parfois trop d'eau, parfois pas assez). Il faut également partager intelligemment l'eau dans le cycle annuel et on est obligé de passer par des règles.

#### **Les questions et réactions complémentaires :**

*(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site [sage-nrg.gers.fr](http://sage-nrg.gers.fr))*

- Qui fixe les priorités dans les usages et comment ?
- Comment accompagner les collectivités face à la réduction des ressources en eau ?
- Comment mettre en œuvre un partage équitable de l'eau ?
- Comment préserver les multiples usages de l'eau dans la durée ?
- Comment faire évoluer les pratiques individuelles ?

### ➔ USAGES AGRICOLES

#### **Comment accompagner le changement des pratiques agricoles ?**

**Alain De Scorraille, Chambre d'Agriculture du Gers** : M. De Scorraille précise qu'il est un agriculteur engagé dans la préservation des sols. Au niveau du sol, dans le département du Gers, le risque érosif est un des plus importants de France. Il faut maintenant se demander en quoi on peut

accompagner les agriculteurs. La couverture des sols pour limiter l'érosion est une des solutions les plus efficaces mais elle n'est pas suffisante.

On peut également « accompagner la génétique. » En effet, il est déjà courant de faire des échanges de variétés avec les pays voisins pour adapter les cultures au changement climatique. La problématique de l'eau sur le département est arrivée plus tôt qu'ailleurs. Les agriculteurs sont conscients, dans leurs pratiques, du réchauffement climatique et ils jouent un grand rôle dans l'atténuation de ce changement. En effet, le sol est une solution pour capter le carbone.

### **Quelle contagion des bonnes pratiques agricoles peut-on espérer ?**

**Alain De Scorraille, Chambre d'Agriculture du Gers** : Les « bonnes pratiques agricoles » se mettent en place progressivement. Toutefois, ce qui freine encore le développement de ces pratiques c'est la complexité des réglementations. La tendance qui se profile au niveau des pratiques agricoles c'est qu'on sait qu'il faudra faire plus avec moins. «L'agriculture c'est un paquebot, on ne lui fait pas prendre un virage à 90° en 15 secondes».

### **Que pouvez-vous nous dire sur la diversification des cultures ?**

**Alain De Scorraille, Chambre d'Agriculture du Gers** : La diversification des cultures est déjà bien entamée dans le Gers. L'adaptation de l'agriculture au changement climatique, elle y existe avec le développement de plantes qui captent davantage de carbone par exemple.

#### **Les questions et réactions complémentaires :**

*(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site [sage-nrg.gers.fr](http://sage-nrg.gers.fr))*

- Quelles voies pour accélérer l'adaptation de l'activité agricole et réduire les consommations d'eau ?
- Cherchez-vous de nouvelles cultures moins consommatrices d'eau ou adaptez-vous vos pratiques pour consommer moins d'eau ?
- Est-ce qu'il ne faudrait pas réinterroger le modèle agricole selon lequel on importe des denrées produites avec de l'eau et on exporte également des cultures produites avec de grandes quantités d'eau ?

## **➔ EAU POTABLE ET RESEAUX**

### **Comment on crée de l'eau potable ?**

**Jean-Christophe Vergne, Trigone** : Tout d'abord il faut rappeler que le département du Gers est dans une situation fragile. Il est quantitativement dépendant des rivières réalimentées de façon artificielle. Le département a vécu une sécheresse exceptionnelle l'année dernière mais les gersois n'ont pas manqué d'eau. Tout le monde s'est mis autour de la table pour discuter et tous les gersois ont eu de l'eau potable.

Ensuite, il y a plusieurs étapes pour avoir accès à l'eau. L'eau est d'abord captée dans une rivière, puis elle subit plusieurs types de traitement physico-chimiques (désinfection ...), diverses filtrations avant d'être, in fine, desservie aux citoyens.

L'apport en eau soulève des enjeux quantitatifs et qualitatifs. L'eau brute captée dans les rivières est de qualité assez médiocre. Le traitement de cette eau nécessite de plus en plus d'étapes assez onéreuses (certaines molécules nécessitent même un traitement spécifique).

### Quelle est la qualité du réseau d'eau potable dans le Gers ?

Jean-Christophe Vergne, Trigone : On estime qu'actuellement le rendement du réseau d'eau est à hauteur de 80%. Le département du Gers est très en retard au niveau du renouvellement des réseaux. On a pris la mesure de tout ce qu'il fallait renouveler un peu tard.

#### Les questions et réactions complémentaires :

*(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site sage-nrg.gers.fr)*

- Faut-il fournir de l'eau potable pour tous les usages ?
- Comment financer la rénovation des réseaux d'eau potable fuyards ?
- Comment sont gérés les réseaux de canalisation et d'irrigation ? Quels sont les risques de fuites ?
- Le département sera-t-il toujours autonome en eau potable ?
- Est-il envisageable de mettre en place une tarification proportionnelle à la consommation des foyers pour les inciter à ne pas surconsommer ?

### ➔ GESTION ET GOUVERNANCE DE L'EAU

**Nous devons penser un service public de la ressource en eau, ne pas privatiser la gestion de l'eau.**

Cécile Argentin, France Nature Environnement : La Directive Cadre sur l'Eau (DCE), promulguée au niveau européen, s'applique au niveau national à l'échelle du Bassin Adour Garonne sous la forme d'un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) qui se décline ensuite en Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux au niveau du territoire de la Neste et des Rivières de Gascogne (s'impose à tous les documents d'urbanisme). Actuellement, ce qu'on constate au niveau des départements c'est qu'on ne se retrouve pour gérer l'eau qu'en période de crise. Il est nécessaire d'avoir une vision partagée des priorités en termes de partage de l'eau.

### ➔ QUALITE DE L'EAU

La qualité de l'eau a été abordée par les groupes et restituée au travers des supports écrits.

#### Les questions et réactions complémentaires :

*(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site sage-nrg.gers.fr)*

- Quelle est la place de l'enjeu qualité de l'eau dans le SAGE ?
- Comment réduire les contaminants et leur concentration dans les milieux aquatiques et donc dans la ressource en eau ?

### ➔ BIODIVERSITE, SOLS ET MILIEUX

La biodiversité, les sols et les milieux humides et aquatiques ont été abordés par les groupes et restitués au travers des supports écrits.

### **Les questions et réactions complémentaires :**

*(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site [sage-nrg.gers.fr](http://sage-nrg.gers.fr))*

- Comment limiter les effets de la pénurie d'eau sur la biodiversité ?
- Quelles solutions et quels dispositifs d'accompagnement pour lutter contre l'érosion des sols ?
- Comment positionner la question de la biodiversité aquatique au même niveau que les consommations industrielles et agricoles de l'eau ?

### **→ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

L'aménagement du territoire a été abordé par les groupes et restitué au travers des supports écrits.

### **Les questions et réactions complémentaires :**

*(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site [sage-nrg.gers.fr](http://sage-nrg.gers.fr))*

- Comment végétaliser davantage les villes ? Comment désartificialiser les sols ?
- Y a-t-il des limites dans l'artificialisation des communes ?

### **→ RISQUE INONDATION**

Le risque inondation a été abordé par les groupes et restitué au travers des supports écrits.

### **Les questions et réactions complémentaires :**

*(Traitées sur un document de suivi, disponible sur le site [sage-nrg.gers.fr](http://sage-nrg.gers.fr))*

- Comment protéger les habitations des inondations / crues de plus en plus fréquentes ?



## Conclusion

M. Gendre a conclu la réunion en remerciant les participant.e.s d'être venu.e.s aussi nombreux et d'horizon aussi différents. Il a également tenu à saluer l'organisation de la soirée et plus particulièrement les services du Département impliqués dans la démarche. Il a rappelé qu'au cours des trois mois de concertation l'équipe aurait à cœur d'aller au plus proche des citoyen.ne.s, dans leurs communes. M. le Président de la CLE a finalement invité chaque participant.e à continuer la discussion autour du pot convivial installé pour l'occasion.

Clôturée à 20h45, la réunion s'est poursuivie autour d'un buffet d'apéritif convivial.

**Pour rappel, l'ensemble des questions présentes dans les encadrés feront l'objet de réponses ultérieures sous forme de tableau publié sur le site [sagenrg.fr](http://sagenrg.fr), mis à jour au fur et à mesure de l'avancée de la concertation.**